Réouverture partielle de la partie enherbée du parking du parc de la Marlière

La municipalité vous informe qu'il y aura une réouverture partielle de la partie enherbée du parking du parc de la Marlière à partir du lundi 8 janvier 2024.

A cet effet, la zone accessible sera délimitée afin de conserver une zone tampon ne permettant pas aux véhicules de se rapprocher des écoles.

Par ailleurs, la zone accessible sera ouverte de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00.

Tout véhicule qui stationnerait dans cette zone hors des plages horaires susmentionnées sera verbalisé et mis en fourrière sans délai. En effet, l'objectif recherché est de faciliter la rotation des véhicule en période d'affluence liée aux entrées et sorties des écoles.

En parallèle, un cheminement piétonnier sera également prévu pour permettre aux enfants d'accéder aux écoles en toute sécurité.

Restant à votre écoute.